Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Conférence internationale du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias Dakar les 27 et 28 janvier 2025 La présidente de la HACA plaide pour une plus grande responsabilisation des plateformes numériques

28 jan 2025

CNRA

CNRA
Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel
REFRAM
8e Conférence
CNRA

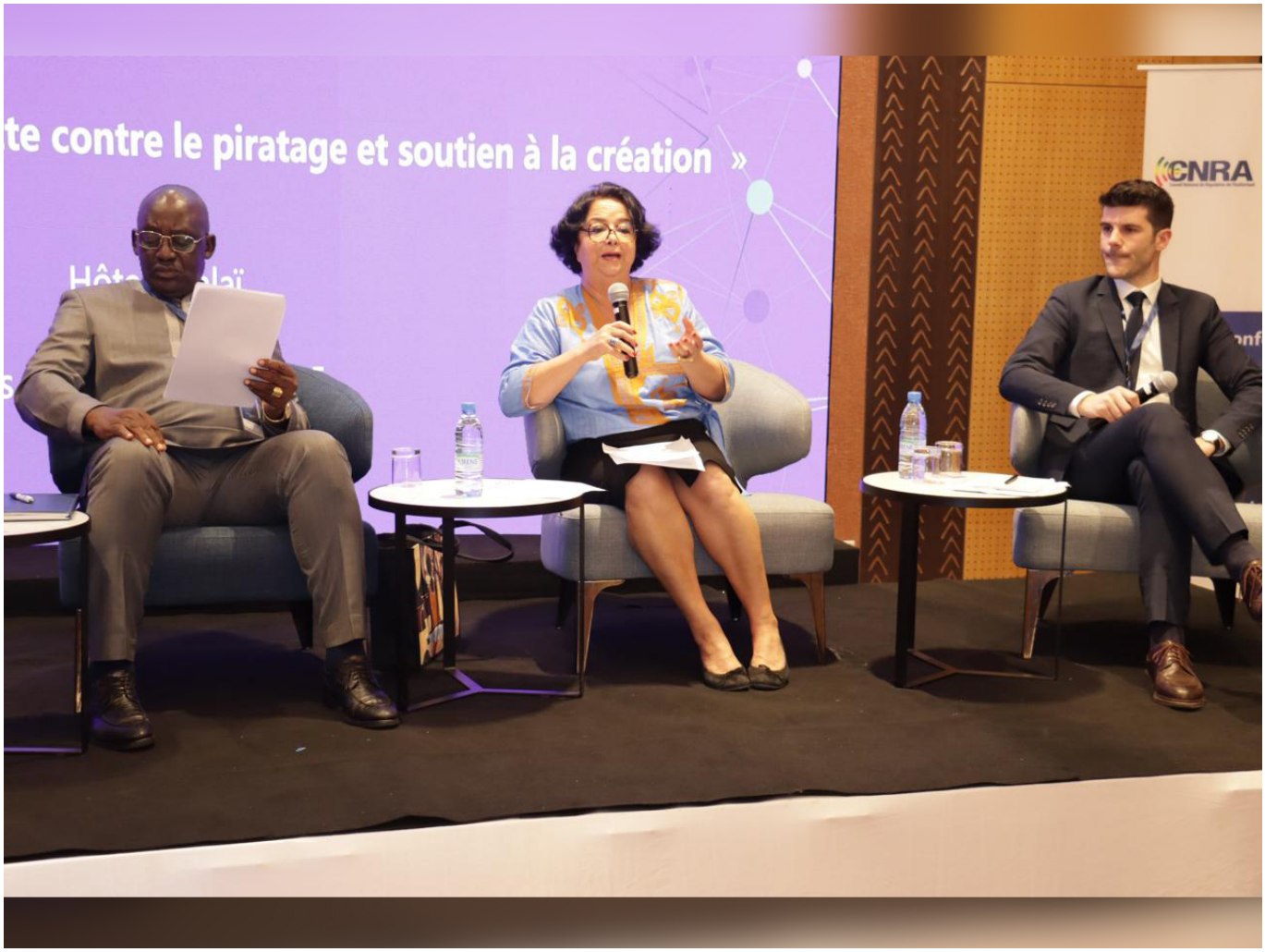
te contre le piratage et soutien à la création »
CNRA

CNRA
Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel
REFRAM
8e Conférence
des présidents du REFRAM
Session thématique 2 : « Lutte contre le piratage et soutien à la création »

CNRA

« La perception et la prévalence des risques numériques a atteint un tel niveau dans toutes les sociétés, qu'il est urgent d'orienter le dialogue avec les Plateformes Numériques vers une responsabilisation effective et des engagements concrets de la part des acteurs de la Big Tech » a déclaré Mme Latifa Akharbach, présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle-HACA, lundi 27 janvier 2025 à la 8ème conférence des présidents du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias-REFRAM, tenue les 27 et 28 janvier à Dakar. « Des réponses concrètes et des engagements spécifiques sont attendus des plateformes pour garantir une autorégulation et une régulation efficaces, protéger les utilisateurs et répondre aux défis liés à la souveraineté numérique et à l'éthique des technologies dans tous les pays et notamment en Afrique » a argumenté la responsable de l'instance marocaine qui intervenait à la session consacrée au suivi du dialogue entre les régulateurs de l'espace francophone et les plateformes numériques, programmée dans le cadre de cette conférence internationale organisée par le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel du Sénégal au titre de l'agenda du REFRAM et qui a réuni les présidents des instances de régulation d'une quinzaine de pays.

Faisant référence à l'actualité récente des mastodontes du numérique dont certains ont annoncé l'assouplissement de leurs règles de modération des contenus et l'abandon de leur système de fact-checking assuré par des journalistes professionnels et experts, Mme Akharbach a estimé que « bien que cette décision ne concerne pour l'instant que le marché des Etats Unis, la probabilité d'une généralisation progressive à toutes les parties du monde est grande avec pour conséquence un risque de détérioration des normes globales en matière de modération des contenus ».

« Cette versatilité des plateformes numériques transfrontières, soucieuses de préserver en priorité leurs intérêts économiques en ajustant leurs politiques en fonction des pressions politiques et

économiques des contextes locaux est susceptible de nuire aux droits des utilisateurs dans certaines parties du monde comme le continent africain » a continué Mme Akharbach. Elle a rappelé à ce propos que « le réseau francophone comme le réseau africain des régulateurs des médias n'ont eu de cesse, à la fois, d'exhorter les plateformes à un plus grand engagement dans la lutte contre la désinformation et de dénoncer la politique de doubles standards pratiquée par elles à différents niveaux : représentation légale dans les différents pays et continents, moyens alloués à la modération, utilisation des langues locales notamment en Afrique, etc. »
La présidente de la HACA a conclu son intervention en appelant à une plus grande responsabilisation des grandes plateformes dans le cadre d'une approche globale et une action multilatérale dans le domaine de la régulation numérique.
A l'issue de cette conférence, et conformément aux statuts du REFRAM, une session de passation de pouvoir a été tenue entre le président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique en France, M. Roch-Olivier Maistre, président en exercice du REFRAM, et son successeur, M. Mamadou Oumar Ndiaye, président du CNRA du Sénégal. La Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel de Mauritanie a été élue à la vice-présidence du réseau francophone en la personne de son président M. Mohamed Abdallahi Lahbib.
La Présidente de la HACA était accompagnée de M. Jaafar Kansoussi et Mme Fatima Baroudi, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et de M. Talal Salahdine, manager des affaires africaines et internationale au sein de l'Instance.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B